**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 44 (1906)

**Heft:** 13

**Artikel:** La vie électrique

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-203231

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# CONTEUR VAUDOIS

# PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Miettes d'histoire.

A commune de Lausanne a publié, à l'occasion des prochaines fêtes du Simplon, un ouvrage bien intéressant sur le passé et le présent du chef-lieu du canton de Vaud. Cette publication, infitulée *Lausanne à travers les àges* (Librairie Rouge), sera offerte aux invités officiels de la Confédération, à leur arrivée à Lausanne, le 28 mai 1906. Elle est due à la plume de M. le syndic van Muyden et de quelques collaborateurs: MM. Schnetzler, directeur des écoles; Chavannes, de Montmollin et Chastellain, ingénieur; Buttet, gérant des eaux, et Faillettaz, secrétaire de la Société industrielle et commerciale.

Les morceaux suivants, que nous détachons de Lausanne à travers les âges, montreront que la lecture de ce livre est pleine d'agrément.

#### La fièvre financière.

Le pasteur Frédéric Bugnion-de Saussure écrivait, le 29 juillet 1797, à son neveu César de Constant, alors étudiant à Leipzig:

«Lausanne est devenue une ville de commerce. Tous les jours s'élèvent de nouvelles maisons. Ce n'est plus qu'agents de change, papier sur la place, argent au 8 %,, transit de marchandises, comptoirs, bureaux, magasins, mouvement de gens qui rêvent en marchant, tenant en main un billet au porteur ou quelque lettre de change. Pour peu que cela continue, on pourra dire de nous comme de Genève: on y calcule et jamais on n'y rit. Les de Villars font des affaires immenses, les Finguerlin de Lyon viennent de s'établir dans la maison de Mézery, l'ancien comptoir de Porta-Roussillon et Cie, Rolland de Marseille, de Ville de Bordeaux, de Bons et de Montagny, Bourt-Hollock, Dupleix-La Brosse et, que sais-je, tant d'autres dont je ne connais ni les noms, ni les figures, trottent, écrivent et se démènent du matin au soir. On assure que Lausanne fait actuellement autant que Bâle. »

Quelques mois plus tard, changement de tableaux. Les patriotes de 1798 ont proclamé l'indépendance du Pays-de-Vaud, les baillis se sont enfuis et les financiers en ont fait autant :

« Des quinze banquiers que nous avions à Lausanne — écrit le même Frédéric Bugnion, le 29 janvier 1798, — il n'en reste plus que quatre ou cinq. Tous les autres sont partis. Le commerce est anéanti. Le numéraire disparaît, et l'on ne pense plus qu'aux objets de première nécessité. »

## Une révolution qui fouette le sang.

La révolution vaudoise inspire encore ces plaisantes lignes au pasteur Frédéric Bugnion, dans une nouvelle lettre adressée à son neveu C. de Constant:

« La révolution a fait un bien énorme au citoyen Wolf (c'est ainsi qu'il se faisait appeler); avant cela, il marchait avec peine, courbé, un bâton le soutenant; on le croyait presque mourant; le flambeau de la liberté paraissant, voilà mon homme qui se redresse, jette son bâton, endosse l'uniforme, se ceint d'un grand sabre, se coiffe d'un chapeau à la mort diable et court au château congédier le bailli, suivi d'une trentaine de soldats; il est resté vingt-quatre heures de suite à son poste; on l'à fait lieutenant, puis capitaine, il est parti avec sa compagnie du côté d'Yverdon. Sa femme lui a envoyé un exprès pour lui annoncer la mort de son père; l'amour de la gloire l'a retenu, quoique la paix soit faite.

» La révolution a fait aussi du bien à la santé de ta mère ; cela lui a fouetté le sang ; étant occupée de choses majeures, elle a moins senti ses petits maux. Elle a eu chez elle des soldats et des dragons (de l'armée française), dont elle fut très contente ; elle leur cause la moitié de la journée ; elle a pris avec eux l'habitude d'un peu jurer ; nous espérons que cela lui passera. »

#### LES CHANOINES BATAILLEURS.

Sous les évêques, les membres de la confrérie des arbalétriers devaient s'exercer à l'arbalète au moins une fois par mois. Si l'un d'eux se trouvait en danger à moins de cinq lieues de Lausanne, ses confrères devaient aller le chercher à leurs frais, en uniforme, avec arbalète et carquois garni de douze carreaux. Chaque année, le jour de l'Assomption, les arbalétriers, couverts d'une cotte et d'un capuc ion de couleur, suivaient en procession leurs prieurs et allaient porter à la Cathédrale une grande torche de cire. Au décès de chaque confrère ou de sa femme, les arbalétriers devaient assister à la cérémonie funèbre, une chandelle de cire à la main, et verser un denier pour la messe de requiem.

Les chanoines étaient une gent batailleuse; ils se recrutaient généralement parmi les jeunes nobles du pays, très friands des grasses prébendes du Chapitre. Mais l'habit ne fait pas le moine; les cadets de famille étaient plus préoccupés de se procurer une existence agréable que d'avancer le règne de Dieu. Or donc, un dimanche, le 18 mai 1533, une vive dispute s'éleva au jeu de paume, entre un banneret de la ville et Barthélemy de Prez, chanoine et curé de Saint-Paul, fils du seigneur de Corcelles-le-Jorat. Ce chanoine était un homme violent ; il aimait mieux manier les armes que chanter messe; deux ans plus tard, il marchait au secours de Genève, à la tête d'une compagnie de Lavaux. Un différend étant survenu entre deux joueurs, le chanoine donna un démenti au banneret et en vint immédiatement aux voies de fait. Le capitaine de la jeunesse, Ferrand Loys, prit fait et cause pour le banneret et demanda une réparation à son agresseur, qui la refusa. Aussitôt le bouillant capitaine fait sonner le tocsin, assemble sa troupe et annonce l'intention de mettre au pillage la maison du chanoine. Celui-ci, prévenu, appelle des amis à la garde de sa cure menacée; l'attaque fut vive, la défense opiniâtre; il y eut des tués et des blessés; à la fin, la jeunesse victorieuse prit la cure d'assaut et la pilla impitoyablement.

## L'ANCIEN CAFÉ FRANÇAIS.

Vers 1840 s'était fondé, dans la maison Manuel à la rue de Bourg, le Café français tenu par Pomaret. L'idée du tenancier était de faire de son établissement un café de bon ton, que les dames pussent fréquenter sans scrupules; il ne vendait au début que du café, des limonades et des sirops. Mais ce régime doucereux ne réussit pas. Comme les temps ont changé! Aujourd'hui, il existe à Lausanne plusieurs café-chocolats, et des tea-rooms élégants et prospères. Il est vrai qu'il y a aujourd'hui dans notre ville beaucoup d'étrangers oisifs, de jeunes pensionnaires friandes et de dames que tentent les afternoon-lea sayoureux.

## PLUS VAUDOIS QUE LES VAUDOIS.

J.-J. Lochmann, professeur, mort à 96 ans, était originaire de Hanau près de Francfort. Il a rendu de grands services à la ville de Lausanne et aurait mérité la bourgeoisie d'honneur. Il était devenu si bon Vaudois qu'en 1872, lorsque fut soulevée la question de la revision fédérale, il disait avec un fort accent tudesque, en parlant des confédérés de Zurich: « Ach! ces Zuricois, ils veulent nous germaniser! »

Peu galant. — Tout récemment, dans un repas de noces, un des convives prend la parole et termine son speech par ces mots:

« Je bois à l'heureux époux ! Puisse-t-il compter, dans sa vie, beaucoup de jours comme celui-ci.

Patience. — Un peintre refait l'enseigne d'une boulangerie. Il a écrit boulengerie.

Passe un monsieur, qui lui fait gentiment observér que ce n'est pas un e mais un a qu'il faut.

- Eh ben, de quoi vous mêlez-vous, vous? Vous voyez pas que ce n'est pas sec, hein!

**Belle - maman.** — Petite confession d'un fiancé à la mère de sa future :

— Il faut que je vous avoue que je m'emporte assez facilement et quelquefois sans raisons.

— Soyez tranquille, mon cher Armand, tant que je serai là, les raisons ne vous manqueront pas.

## La vie électrique.

N disait, il y avait un demi-siècle, à l'origine des chemins de fer: « Nous vivons à la vapeur! » Et, de fait, l'existence commençait déjà à prendre une allure accélérée, américaine, affairée. Nos grand'mères, qui regrettent sans trop oser l'avouer, le bon vieux temps des diligences, hochaient la tête sous leur coiffe de taffetas et de dentelles et regardaient d'un œil peu caressant le passage de la « bête humaine ».

Que diraient-elles de la vie, aujourd'hui?

J'ai rencontré, dimanche, à la pinte, mon vieil ami le régent, dont je crois vous avoir déjà parlé. Il était d'humeur plutôt grise et ne se montrait guère disposé à célébrer les bienfaits de la civilisation contemporaine.

— Oui, oui, disait-il, tout ça c'est très beau, le téléphone, l'automobile, la télégraphic sans fil, que sais-je? C'est sublime, si vous voulez, mais ça gâche l'existence.

Et comme nous contredisions, sans beaucoup de véhémence, d'ailleurs, à ces paroles presque paradoxales, l'ancien instituteur développa son opinion.

— On va, on court, on vit haletant, emporté, emballé, comme ils disent. La tête vous saute, étourdie par le bruit. Il ne reste plus que de rares heures pour sentir et penser. Tout se bouscule. Les idées chevauchent les unes les autres. Toutes nos vieilles institutions patriarcales, toutes les fêtes de famille, disparaissent peu à peu ou sont infiniment réduites. Comment voulez-vous que l'on note, même d'une croix au crayon, des dates d'anniversaires sur le calendrier de gens si absolument affairés. Il n'y a plus de repos ; il n'y a plus de calme...

Ici mon vieil ami s'arrêta pour boire une gorgée d'Epesses, puis il reprit sa lamentation, comme si un impérieux besoin de se dégonfler le poussât à discourir.

- C'est l'histoire du juif-errant :

Je fais ici-bas pénitence, Touché je suis de vraie repentance, Je ne fais rien que d'aller tracassant De pays en autre demandant en passant.

Si nous n'allons pas mendier, nous allons tracassant, dans tous les cas. Marche! marche! juif-errant de la pensée, du devoir, de la lutte, des avidités, des ambitions, de l'argent, de toutes les démences, esclave de tout, de tous, et de toi-même! Marche incessamment à travers le monde, avec ce but assigné dont tu détournes follement les yeux, car plus heureux que le maudit du Seigneur, ta course finira...

Décidément, mon vieil ami n'était pas gai et son sermon manquait absolument de drôlerie. Nous le laissames cependant achever, puis, ayant payé notre écot, le syndic Oulevay et le régent Saugeon — un jeune — et moi nous partimes d'un bon pas.

- Il est tout de même un tant soit peu original, ce brave Raidillon, opina, timidement le syndic. Et si on ne le connaissait pas, on serait, ma foi, tenté de le croire un peu...
  - Détraqué!
- Oh! je ne dirais pas... mais... vous savez.

Et il eut un petit mouvement d'épaules suffisamment significatif.

Le régent Saugeon intervint.

- Eh bien! voyez-vous, monsieur le syndic, mon vieux collègue n'a pas tort. Nous vivons trop vite, nous ne pensons pas assez et je suis parfois satisfait que nous autres Vaudois soyons plutôt enclins à la lenteur lorsque je vois l'excès de nos voisins. Une chose en amène une autre, dit-on chez nous. C'est la règle, en effet, mais cette règle nous l'exagérons, ou plutôt ils l'exagèrent, car, Dieu merci, nous n'en sommes pas encore là. Aujourd'hui, les gens n'attendent pas d'avoir terminé une chose pour en entreprendre une autre. Ils se multiplient, ils se gaspillent, même en jouant. « On n'a pas le temps de tout faire », telle est la phrase que vous entendez chaque jour. Autrefois, nos pères disaient, lorsque quelqu'un les pressait d'activer leur besogne : « Il y a temps de reste », ou bien : « Il y a encore des jours derrière Jaman », et ils ne se hâtaient pas plus que de raison. L'ouvrage était fait et même, et surtout, bien fait. La vie de ces braves gens s'écoulait douce et peut-être un peu monotone. Sans doute, nos jeunes ne la trouveraient pas à leur goût; reste à savoir si, en courant, en galopant, en poursuivant mille chimères, en compliquant leur existence, ils sont plus heureux que leurs grands-pères!...

Nous marchions toujours; ni le syndic, ni moi, ne répondirent à cette question qui me paraissait insoluble. Alors, devant notre silence, que sans doute il s'expliquait fort bien, le régent Saugeon ajouta:

— Que voulez-vous, il faut être de son temps et marcher avec les autres; le tout est de ne pas prendre le mors aux dents. Le Père-Grise.

#### Impromptu.

L'autre soir, dans une réunion d'amis, Pierre Alin, pour répondre à une provocation, crayonna à la hâte la pochade ci-dessous, amusante parodie de la moderne réclame.



## Sait-on?

Arr-on que depuis la réforme du calendrier par le pape Grégoire XIII, en 1582, aucun siècle ne peut commencer un mercredi, un vendredi ou un dimanche?

than the same and a second

Sait-on que le même calendrier peut servir tous les vingt ans ?

Sait-on que janvier et octobre d'une même année commencent invariablement par le même jour, et qu'il en est ainsi pour avril et juillet, pour septembre et décembre?

Sait-on que le premier de l'an et la Saint-Sylvestre d'une même année tombent aussi le même jour sauf pour les ans bissextiles?

Sait-on, enfin, que chaque jour de la semaine est, tour à tour, jour de repos: le dimanche pour les chrétiens, le lundi pour les Grecs, le mardi pour les Persans, le mercredi pour les Assyriens, le jeudi pour les Egyptiens, le vendredi pour les Turcs et le samedi pour les Juifs?

Une bonne raison. — Un négociant qui eut des débuts difficiles, des moments cruels, s'expliquait l'autre jour à quelqu'un.

- J'étais tellement découragé, disait-il, que

je voulais en finir avec la vie. Un jour, j'étais prêt à me précipiter de ma fenêtre...

- Et qu'est-ce qui vous a retenu?

- La hauteur.

## Canet et monsu Ferschtounute.

Canet ne sè plliésâi pequa à l'ottô. Voliâve fére quemet Djan Guelin dâi z'autro iadzo et s'ein allâ dein l'étrandzî iô on dit que tot lâi va su dâi ruvettè. Dan, a-te que mon coo, on delon la matenâ que sè vîte avoué sè z'haillons de la demeindze, dâi solâ tot battant ressemèlâ, on chèton à la man, son tsapi su l'orolhie,

s'aliette on bissat su la rîta, et pu... via contre Fribo pè on sèlâo et onna pussa

de la mètsance.

Po pllie courieu que Canet, n'è pas fotu à nion d'ître pllie courieu que Canet, assebin faillâi lo vère su lè tserrâire: l'arretâve tote lè dzein quand bin lè cougnessâi pas po lau dèmandâ çosse et cein, à cô l'îre on tsamp, à cô clli bou, etceptra, etceptra.

Quand l'è que fut pllie ein léve que Fribo, dein lo payi iô on matsouille dau fouétre, vaitce que vâi on galé tsat avoué dâi colonde pertot, bin biau, vâi ma fâi, iô a-te-que adan mon Canet que s'arrîte po guegnî bin adrâi cllî l'ottô.

— Quinta galèza carraïe, que sè desâi, l'è pardieu bin pe balla que clliaque à noutron consellié, s'ebahia à cô l'è? Vaitcé justameint cauquon qu'épantse dau fèmé, foudrâi que lo lâi dèmandèyo.

— Dite-vâi l'ami, que lâi crie, à quin monsu è-te cllia carrâïe?

-- Ferschtou nute! lâi repond l'autro que dèvesave lo tutche, que cein voliâve à dere: Ne compreigno pas cein que vo me dite.

Mon Canet, que ne savâi pas que se trovâve dein lo paï iô on devese de la man gautse, se crayâi que lo païsan lâi desâi lo nom dau monsu. Ie repond adan:

— Ah! l'è à monsu Ferschtounute, cllià carraïe! Eh bin! mè farai rein d'ître dein sa tsemise. Grand maci, l'è tot cein que voliavo sava.

Vaitcé onn'hâoretta aprî que Canetreincontre trâi dzouvene damuzalle.

— T'i possiblio! que sant galéze, clliau gaupe, que sè peinse dinse; quinte djoûte asse rodze que dai grattacu et quin get asse nai que clliau de derbon. Se bahia à co san?

Et s'arrîte ve le trâi femalle ein deseint :

— A co sant-te clliau dzeintye pernette?

Ferschtou nute, que l\(\hat{a}\)i repondant assebin,
 po cein que ne savant ne français, ne patois.

— Ah! vo z'îte le damuzalle à monsu Ferschtounute dan tsatî! Le on'hommo que l'a bin de la tchance. A revère, grachause, me farâi rein

d'ître voutron boun'ami! On boquenet pllie ein lève, ie se trâove dè

coûte on tropî de balle modze, dzaille, pindzon, motâile, bovarde, botsarde, avoué on bovâiron que l'avâi onna zaka à mandze rotte et dâi tsausse de melanna et que tourdzîve onna pucheinta torraille.

— Euh! quin tropî tot parâi! que fâ Canet âo bovâiron. Dein lo mondo à cô è-te?

- Ferschtou nute, lâi dit lo bovâiron.

— Ah! l'è oncora à clli monsu! ma l'è rido retso, l'a z'u mè de tchance que mè. Porvu que cein pouaisse dourâ.

Et ie mode pllie llein ein sondzeint à clli monsu Ferschtounute que l'avâi quasu tot lo

pa

Aotre lo tantoût, vaitcé Canet que reincontre on einterrâ avoué on corbeilla et tot pllein de boquiet decé, delé, d'amon, d'avau, et on moui